

Limoges, le 23 février 2022

A l'attention des garants de la
concertation publique
Madame Kasia CZORA
Madame Sylvie HAUDEBOURG
Monsieur Jean-Daniel VAZELLE

Projet d'autoroute Poitiers-Limoges Contribution au débat public

POUR UN DESENCLAVEMENT RAPIDE DE LIMOGES

Lorsque l'Association pour un Nouveau Printemps à Limoges s'est créée en 2019, ses membres se sont rassemblés sur la base d'un constat simple : avec la perte du rang de capitale régionale au 1er janvier 2016, Limoges pouvait craindre un coup de frein porté à l'économie locale. Cela s'est effectivement traduit pour notre ville par la perte de nombreux emplois, dans le secteur public et privé, et par la perte de près de 1000 habitants par an.

Limoges bénéficie de nombreux atouts mais les temps de trajet nécessaires pour rejoindre notre ville restent encore des freins majeurs à son développement. Il est urgent de désenclaver Limoges et la Haute-Vienne côté ouest en direction de Nantes et de la Bretagne. **Le projet d'autoroute concédée entre Poitiers et Limoges apparaît aujourd'hui comme la seule réponse rapide à des années d'atermoiements** : l'actuelle RN 147, accidentogène et au trafic ralenti par les poids-lourds, n'a connu que de trop rares aménagements. De plus, les 6,5 km de 2 x 2 voies inscrits au CPER 2015-2020 n'ont même pas été réalisés.

La création rapide d'une autoroute entre Poitiers et Limoges est indispensable pour les raisons suivantes :

1. Accroître l'attractivité de Limoges et des territoires du nord-ouest de la Haute-Vienne

La réalisation de l'A147 sera vecteur d'activité à moyen et long terme. Un accès rapide à Limoges par le nord-ouest est nécessaire pour **attirer les entreprises** extérieures à la Haute-Vienne, notamment celles qui prévoient d'étendre leur activité sur le centre-ouest atlantique. Les entreprises locales pourront aussi bénéficier de bien meilleures conditions pour leur développement sur cet axe (sécurité accrue des transports de biens et de personnes, ouverture favorisée à de nouveaux marchés à l'ouest du Limousin...). De plus, il est légitime de considérer que, **grâce au développement des entreprises**, de nombreux limougeauds et Haut-Viennois ne seront plus contraints de s'éloigner de leur famille pour exercer leur activité professionnelle.

2. Rendre la RN 147 aux usagers locaux

Le dossier de concertation du projet mentionne que la création de l'A147 sera assortie d'une interdiction de circulation sur la RN 147 pour les poids lourds de plus de 7,5 t (sauf desserte locale), soit une **diminution estimée à 70 % du trafic de poids lourds sur la RN 147**. Cette route deviendrait alors **moins dangereuse et plus rapide pour les véhicules légers** du trafic de proximité.

Pour conclure, nous ajoutons que **notre Association souhaite qu'une réflexion soit engagée sur une tarification adaptée**. Cet équipement, qui sera financé en partie par des collectivités locales, doit pouvoir être accessible à un tarif préférentiel pour les usagers qui vivent dans la Vienne et dans la Haute-Vienne.

Marie de FERLUC

Présidente de l'Association pour un
Nouveau Printemps à Limoges

